Projet d’arrêté relatif aux plans climat-air-énergie territoriaux

11 juin 2016 par Gérald Majou Veille 881 visites

La consultation sur le projet d’arrêté relatif aux plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) s’est ouverte ce vendredi 10 juin. Ces dispositions précisent la méthodologie applicable pour la comptabilisation des émissions et les modalités de consultation et de mise à disposition du public des PCAET.

Projet d’arrêté relatif aux plans climat-air-énergie territoriaux

Échelle(s) spatiale(s) de l’action

- Territoriale

Caractérisation de l’action selon les 5 compétences DD&RS

- Compétence collective (communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..)
- Compétence prospective (incertitude, scénarios, échelles spatio-temporelles)

Objectifs de la ou les actions décrites

- Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD n°7 - Société)
- Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD n°13 - Biosphère)

Licence : CC by-sa

Contacter l’auteur